REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA MAITRISE DES EFFECTIFS

94-138 DU 9 AVRIL 1994

DECRET N° /MFPRA.DGFP.DMD.

Portant rectificatif au décret n° 91-142/MTSS.DGFP.DGPCE du 19 Mars 1991, portant intégration et nomination de certains candidats dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête : BAKALA MOUKOUYOU Jean Bruno

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/I S A S :

(/u la Constitution du ~~15 Mars 1992~~ ;

(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du statut général de la Fonction Publique ;

(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962, fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/190/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;

D.G. (/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26 Mars 1963, fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires ;

(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24 Février 1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;

(/u le décret n° 67/304/MT-DGT du 30 Septembre 1967, modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A de l'Enseignement secondaire abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64/165 du 22 Mai 1964 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;

D.G.C.F. (/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962, fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 93/315 du 25 Juin 1993 , portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret n° 93/318 du 24 Juin 1993 , portant nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 , portant organisation des intérims des Ministres ; ... ent;

(/u l'arrêté n° 2007/FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 91/142/MTSS.DGFP.DGPCE du 19 Mars 1991, portant intégration et nomination de certains candidats dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête : BAKALA-MOUKOUYOU Jean Bruno ;

Sur instructions du Conseil des Ministres du 12 Mars 1992 ;

(/) E C R E T E :

ARTICLE 1ER.- Est rectifié le décret n° 91-142/MTSS.DGFP.DGPCE du 19 Mars 1991, portant intégration et nomination de certains candidats dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête : BAKALA-MOUKOUYOU (Jean-Bruno).

ARTICLE 2.- En application des dispositions du décret n° 67/304/INT-DGT. du 30 Septembre 1967 susvisé, les candidats dont les noms suivent, titulaires du CAPEL, session de 1986 sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) et nommés au grade, de Professeur Certifié de Lycée de 1er échelon Stagiaire, indice 830.

- BAKALA-MOUKOUYOU (Jean-Bruno), né le 21 Mai 1963 à Brazzaville
- MAMBOYO Jean Marie, né le 24 Mars 1961 à Ouesso
- BOUDIMBOU Roger, né le 21 Décembre 1962 à 26.000 HA
- BASSINGA Honoré, né le 13 Juin 1957 à Léopoldville
- MANKITA Joseph, né le 26 Août 1959 à Kayes
- M'BERI André, né le 1er Février 1958 à Pointe-Noire
- MOUKO Jean Pierre, né le 17 Avril 1962 à Sibiti
- LOUBANGOU Aloïse, né le 17 Septembre 1959 à Dakar
- PAKA Auguste, né le 24 Septembre 1957 à Tandou-Binzenze.

ARTICLE 3.- Conformément aux instructions du Conseil des Ministres du 12 Mars 1992, les intéressés sont titularisés exceptionnellement au titre de l'année 1987 et nommés au 1er échelon de leur grade, indice 830 pour compter du 5 Octobre 1987 ACC = 1 an;

ARTICLE 4.- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde à compter des dates effectives de prise de service des intéressés, sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 9 Avril 1994

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique et des Reformes Administratives,

Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.-

- Jean Prosper K O Y O.-

AMPLIATIONS :

JORC..... 1
DGFP.DME..... 3
DGFP.BST..... 3
D.G.B..... 3
D.G.C.F..... 1
MENRSE..... 2
DPAA/MENRSE.....
DOSSIERS.....27
INTERESSES..... 9
SGG/BC..... 2./-